

*Imaginons ensemble
notre territoire pour demain !*

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

- › BESNÉ › DONGES › LA CHAPELLE-DES-MARAIS › MONTOIR-DE-BRETAGNE
- › PORNICHET › SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX › SAINT-JOACHIM › SAINT-MALO-DE-GUERSAC
- › SAINT-NAZAIRE › TRIGNAC

CARENE Saint-Nazaire
agglomération

avec la participation de

addrn
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



Habitat



Mobilités



Économie



Environnement



Patrimoine



Énergie & Climat

Document approuvé le
4 février 2020

Liste des essences végétales

Espèces végétales préconisées par le Parc Naturel Régional de Brière, dans sa notice « Choisir des arbres et arbustes pour nos paysages de Brière » :

Arbres :

- Alisier torminal
- Aulne glutineux
- Bouleau verruqueux
- Châtaignier commune
- Chêne pédonculé
- Chêne vert
- Cormier (sorbier domestique)
- Erable champêtre (petit Erable, acérais)
- Frêne élevé (frêne commun)
- Hêtre
- If
- Merisier (cerisier des oiseaux)
- Orme champêtre
- Peuplier tremble
- Saule blanc
- Sorbier des oiseaux
- Tilleul à petites feuilles

Arbustes et arbrisseaux :

- Ajoncs d'Europe
- Aubépine
- Bourdaine (nerprun bourdaine)
- Cornouiller sanguin (sanguine, bois punais, sauvignon)
- Eglantier (rosier des chiens)
- Genêt à balai (sarrothamne)
- Houx
- Néflier
- Noisetier commun
- Poirier commun
- Pommier sauvage
- Prunelier (épine noire)
- Saule roux
- Saule à oreillettes
- Sureau noir
- Tamaris d'Angleterre
- Troène
- Virone obier (obier)